

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

(Ille-et-Vilaine)

Château du Rocher-Portail

Croisées

Dernier quart du XVII^e siècle



Cette étude fait suite à une première étude consacrée aux croisées du début du XVII^e siècle du château du Rocher-Portail. Les croisées analysées ici étaient également situées dans la galerie, mais sur la façade opposée. Elles sont du même type que les premières, c'est-à-dire à trois compartiments et à simples volets, mais avec une vitrerie plus limitée. Bien que ces vitreries aient été déposées depuis longtemps, nous avons réussi à retrouver sur place le modèle d'origine. Comme les premières, ces croisées ont perdu leurs volets du bas, sans aucun doute pour les mêmes raisons. Du point de vue de leur conception, elles n'offrent guère de caractéristiques remarquables, mais témoignent de la persistance de ce modèle spécifique à la Bretagne tardivement dans le XVII^e siècle.

Les croisées

Six croisées de ce type sont déposées le long des murs de la galerie. Toutes ont perdu leurs volets du bas. Il subsiste également un volet du haut isolé qui est le seul vestige à conserver un loquet et qui témoigne d'une septième croisée, soit le nombre de fenêtre de la façade sud-est (sur cour) de la galerie¹. Les dimensions de ces croisées permettent de montrer qu'elles en proviennent², tout comme les photographies du début du siècle dernier qui les figurent encore en place³.

La menuiserie

Le bâti dormant

Bien qu'elles aient une apparence identique, les croisées adoptent des bâtis dormants qui ont des caractéristiques différentes. Ainsi, sur les six croisées conservées, seules trois étaient conçues pour recevoir des vitreries mises en plomb dans leurs compartiments du haut. On peut donc penser qu'une croisée sur deux était vitrée, qu'il y en ait eu trois ou quatre. C'est une de ces croisées que nous avons relevée (croisée n°5 : voir tableau comparatif des croisées, page suivante). Son dormant est constitué d'un bâti divisé par un croisillon et un meneau partiel non mouluré à l'extérieur (fig. 1.4), l'ensemble formant trois compartiments. L'axe de son croisillon est situé à environ soixante-trois centièmes du bas. On remarquera qu'il se raccorde aux battants de rive, à l'intérieur et à l'extérieur, par des arasements biais opposés (fig. 1.3 et 1.4). Si celui de l'extérieur est classique, celui de l'intérieur peut surprendre, mais il est justifié par l'absence de feuillure pour installer les volets à recouvrement (plan n°2). En effet, le ou les menuisiers ont simplifié la fabrication des croisées jusqu'à supprimer cette feuillure traditionnelle⁴, non nécessaire dès lors que les compartiments du haut sont fermés par des vitreries dormantes qui garantissent l'étanchéité. Deux croisées sont fabriquées selon cette conception (voir tableau, croisées n°1 et n°5), alors que la troisième croisée (n°6) vitrée reçoit néanmoins une feuillure. Par contre, les trois croisées non vitrées sont pourvues d'une feuillure pour améliorer la performance de leur étanchéité (n°2, n°3 et n°4). Simplicité et économie semblent avoir présidé à la commande de ces croisées, puisque leur bois lui-même ne semble guère avoir bénéficié d'une sélection rigoureuse (fig. 1.2).

1 Voir notre photographie de la galerie dans notre étude n°35009 (planche n°2 / fig. 2.1)

2 Les fenêtres ont une hauteur (en feuillures) qui varie de 2 166 mm à 2 190 mm pour une largeur de 1 200 mm à 1 240 mm.

3 Voir notamment deux cartes postales des archives départementales d'Ille-et-Vilaine (archives numérisées disponibles sur leur site internet) :
Réf. 6 FI SAINT-BRICE-EN-COGLÈS / 32, « 4199. SAINT-BRICE-EN-COGLÈS (I.-et-V.) - Château du Rocher-Portail Cour d'Honneur - La Galerie », Mary-Rousselière E. (éditeur, Rennes), début du 20^e siècle.
Réf. 6 FI SAINT-BRICE-EN-COGLÈS / 42, « SAINT-BRICE-EN-COGLÈS - Le château du Rocher-Portail, la façade côté galerie », Chauvin (éditeur, Saint-Brice-en-Coglès), milieu du 20^e siècle.

4 Voir par exemples la croisée du début du XVII^e siècle conservée dans la galerie (étude n°35009).

Les volets

Les volets sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Les chevilles des assemblages sont parallèles aux arasements des tenons. Les éléments de leur bâti ont des largeurs importantes selon une façon de faire fréquente en Bretagne, mais que nous n'avons pas sur les croisées du Rocher-Portail du début du XVII^e siècle. Pour autant, les assemblages ne bénéficient pas de ces sections puisque nous avons pu noter sur un montant déposé une profondeur de mortaise de 69 mm pour une largeur de montant de 132 mm. Au contraire des croisées du début du siècle, nous n'avons plus ici un jeu savant de petits panneaux, mais un panneau unique qui reçoit à l'extérieur une plate-bande composée d'un congé surmonté d'un filet. Autre différence notable, les moulures arrêtées laissent la place à une doucine raccordée à l'onglet. Par contre, les volets restent à recouvrement à simple feuillure sur le bâti dormant.

Les volets du bas n'ont pas été conservés, mais les cartes postales de la première moitié du XX^e siècle les montrent encore en place. Ils étaient constitués d'un bâti séparé par une traverse intermédiaire qui délimitait deux panneaux sans doute du même type que ceux du haut.

TABLEAU COMPARATIF DES CROISEES	Croisée 1 (vitrée)	Croisée 2	Croisée 3	Croisée 4	Croisée 5 (vitrée)	Croisée 6 (vitrée)	Croisée 7 (?)
Dormant / Chevillage	décalé	décalé	décalé	décalé	décalé	Droit	?
Dormant / Feuillure à verre dans les compartiments du haut	feuillure	pas de feuillure	pas de feuillure	pas de feuillure	feuillure	feuillure	?
Dormant / Feuillure pour installer les volets dans les compartiments du haut	pas de feuillure	feuillure	feuillure	feuillure	pas de feuillure	Feuillure	?
Dormant / Ravancements de feuillure sur l'intérieur du croisillon	biais	droit	droit	droit	biais	droit	?
Dormant / Ravancements de feuillure sur l'extérieur du croisillon	biais	droit	droit	droit	biais	biais	?
Volets / Chevillage	droit	droit	droit	droit	droit	droit	droit
Serrurerie / Nombre de fiches inférieures	6	4	4	4	6	4	?
Serrurerie / Platine de loquet	en accolade	en accolade	rectangulaire avec des angles rentrés en quart-de-cercle	rectangulaire avec des angles rentrés en quart-de-cercle	en accolade	en accolade	en accolade

Les numéros attribués aux croisées sont sans rapport avec leur emplacement d'origine. La croisée n°5 est le modèle relevé. La croisée n°7 ne conserve que son volet gauche sur lequel a été relevé le loquet à ressort. Il est à noter, sur la croisée n°6, une différence de conception du bâti dormant qui reçoit des feuillures dans les compartiments du haut pour installer les volets à recouvrement.

La serrurerie

Les organes de rotation

A la différence des volets des croisées plus anciennes de la galerie qui étaient ferrés avec des fiches à broche rivée, les volets reçoivent ici des fiches à gond. La première mention de ces fiches est donnée par Mathurin Jousse dans son *Art du Serrurier* publié en 1627⁵. Les volets du bas étaient ferrés sur deux ou trois fiches (voir tableau ci-dessus).

Les organes de fermeture

Les organes de fermeture des volets des six croisées conservées ont été déposés. Il en reste heureusement un exemple sur un volet isolé (n°7). Il s'agit d'un loquet à ressort avec platine découpée en accolade et reperçée de deux croisants (fig. 1.5 et dessin ci-contre). Deux croisées (n°3 et n°4) laissent apparaître le spectre d'un dessin de platine différent, soit un simple rectangle vertical aux quatre angles rentrants en quart-de-cercle.

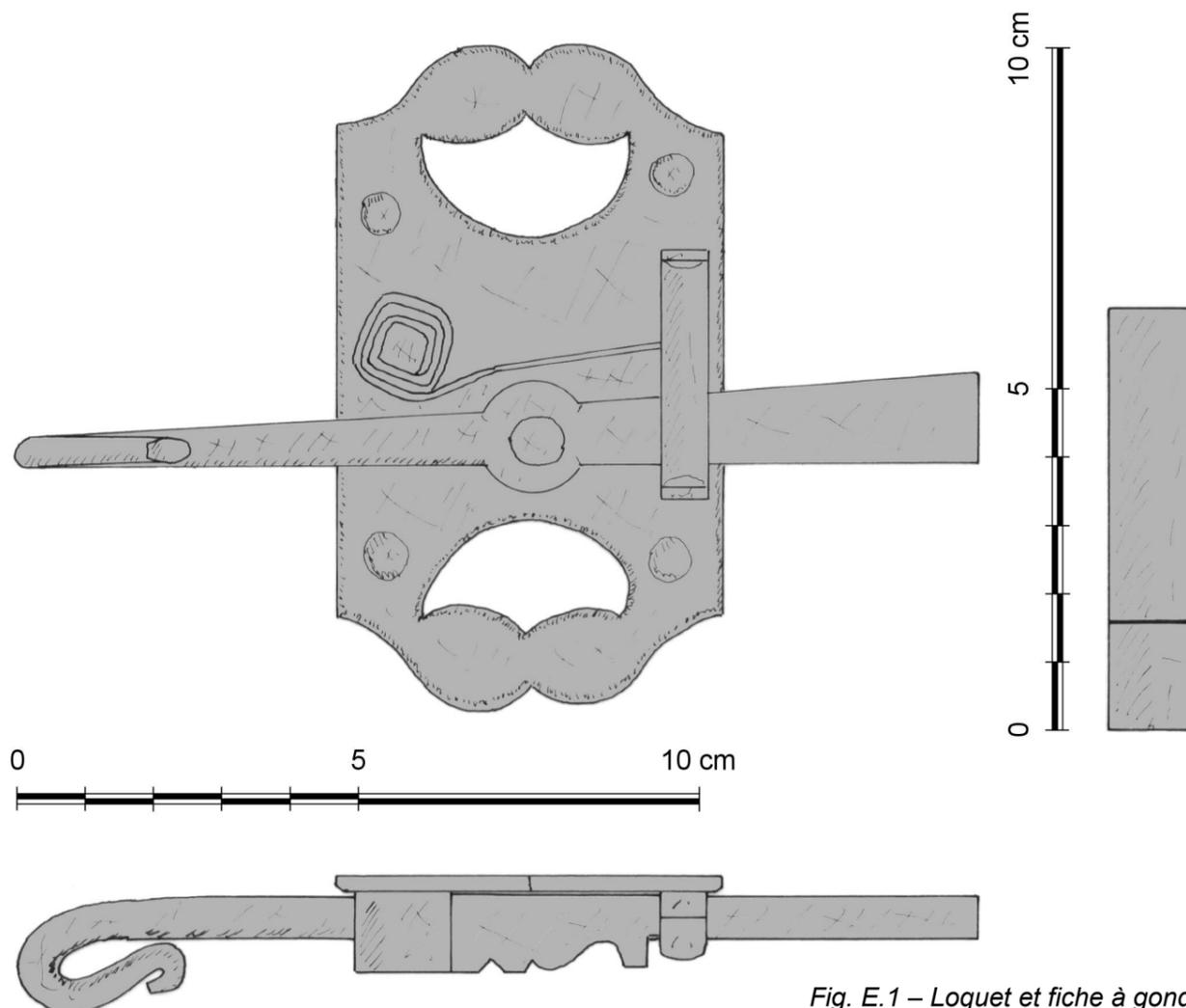


Fig. E.1 – Loquet et fiche à gond

5 M. Jousse, *La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier*, La Flèche, 1627, p. 103.

La vitrerie

Les cartes postales de la première moitié du siècle dernier figurent la seule croisée du milieu avec des vitreries à losanges. Plusieurs de ces panneaux de vitres sont conservés dans le pavillon d'extrémité de l'aile nord-ouest, mais leur verre est de facture récente et ne peut correspondre à la vitrerie d'origine. Dans les autres vitreries déposées et conservées dans le château, on peut également voir des panneaux de bornes doubles en pièce carrée d'une largeur d'environ 495 mm pour une hauteur de 658 mm, les carrés ayant plus ou moins 110 mm et les bornes 60 mm (plan n°3). Les compartiments vitrés de la croisée relevée ont une largeur de 480 mm pour une hauteur de 658 mm. On peut donc penser que ces vitreries à bornes doubles proviennent bien des croisées étudiées ici.

La peinture

La couche la plus ancienne détectée sur ces croisées est une ocre jaune visible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (fig. 1.3). Une autre couche épaisse d'ocre rouge recouvre la face extérieure des croisées. Toutefois, celle-ci semble très tardive puisqu'elle s'applique sur des éléments déjà très dégradés par les intempéries, comme leur croisillon.

Datation

La fabrication très simple de ces croisées, dont seulement trois, voire quatre, étaient vitrées, semble montrer qu'elles ont été mises en place alors que la galerie n'avait plus de fonction d'apparat et qu'il fallait faire face à une dégradation importante des croisées anciennes. On peut toutefois penser qu'elles n'étaient pas plus endommagées que celles de la façade nord-ouest plus exposée aux pluies, mais que leur dégradation très visible depuis la cour a sans doute incité le propriétaire à les changer.

La datation de ces croisées aux caractéristiques peu marquées reste délicate. Le dessin de leur loquet et le chevillage décalé des assemblages de leur bâti dormant, alors que les volets, eux, restent en chevillage aligné aux arasements, nous incitent toutefois à les dater du dernier quart du XVIIe siècle. Dans la troisième étude consacrée au Rocher-Portail, nous verrons un type de croisée réalisé à la fin du XVIIe siècle ou au début du suivant. Il n'est pas impossible que les sept croisées de la galerie aient été fabriquées à la même période dans une même campagne de travaux. Leur simplicité et certaines de leurs caractéristiques communes (fiches à gond, vantaux à recouvrement, chevillage décalé des bâtis dormants) pourraient le laisser penser.



Fig. E.2 – Vestige d'une vitrerie à bornes doubles en pièce carrée

Situation



Typologie

Type 3.DA



Documents annexés

Planche n°1 : Croisée
Plan n°1 : Croisée / élévations intérieure et extérieure
Plan n°2 : Sections
Plan n°3 : Vitrerie